



Mairie de Poucharramet

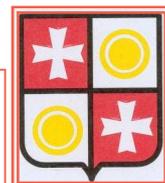
L'Echo de la Bure

SOMMAIRE

<i>L'écho de la Municipalité</i>	2
<i>L'écho du Village</i>	3
<i>L'écho du passé</i>	4
<i>L'écho des Associations</i>	5
<i>Bon à savoir</i>	7
<i>L'écho de la médiathèque</i>	8
<i>L'Agenda</i>	8

Février 2015

N° 75



Vœux du Maire



Ce samedi 31 janvier, à la salle de la Commanderie, Roger DUZERT, Maire de la commune a présenté ses vœux à la population. Une centaine d'habitants étaient présents, parmi eux de nouveaux arrivants dans la commune. Merci à tous pour leur présence.

A cette occasion Roger DUZERT est revenu sur les points saillants qui ont marqué l'année 2014. On retiendra le renouvellement d'une partie des employés communaux et l'arrivée de Madame PINHEIRO (2^{ème} sur la photo en partant de la gauche) au poste de responsable des services de la commune. La fin de l'année 2014 a été marquée par la gestion du dossier « salle des fêtes » (voir article en page 2). Pour l'année 2015, la Maire a souligné le contexte financier difficile avec une baisse importante des dotations de l'Etat qui ne sera pas sans répercussion sur les projets de la commune.

Un apéritif a clôturé cette présentation de vœux

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h et 13h30-17h

1^o et 3^o samedi du mois : 9h-12h30
ou sur rendez-vous

Coordonnées :

Rue des Hospitaliers

31 370 Poucharramet

Tel : 05 61 91 83 09

Fax : 05 61 91 45 75

Poucharramet.mairie@orange.fr

**Personnel communal :
2014 une année riche en mobilité.**

Après les départs à la retraite des agents techniques : Monsieur Gilbert RIZZO et Monsieur Alain RABAUD, les secrétaires de mairie Madame Claudie ROUANNET et Madame Christelle GUIRLINGER ont eu l'opportunité d'effectuer une mobilité géographique. Elles travaillent actuellement respectivement dans la commune du Fauga et à la communauté de communes du canton de Auri-gnac. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

En remplacement de ces départs Madame Elodie PINHEIRO en qualité de rédactrice territoriale a pris en charge le nouveau poste de responsable de l'ensemble des services et du personnel de la commune. De même Monsieur Jean-Luc ABADIE a été recruté en tant qu'agent technique. Au terme de la période d'essai de son contrat, M. ABADIE ne souhaitant pas poursuivre, sera remplacé au début de l'année 2015. Monsieur Sonny BRITO GIL a été recruté également avec un contrat avenir (pris en charge à 75 % par l'Etat) en tant qu'agent technique polyvalent pour renforcer l'équipe en charge de l'école, principalement au niveau de la cantine. Il intervient également en dehors de l'école selon les besoins.

L'ensemble de ces mobilités a nécessité une réorganisation des services concernés, avec parfois des périodes de vacance de postes. Aussi la municipalité s'excuse de la gêne que cela a pu occasionner auprès des autres services de la commune et des habitants. Après une période d'adaptation liée à la prise de poste, tout devrait rentrer dans l'ordre en 2015.

Un nouveau permis d'aménager pour le lotissement le « Vignié »

La société ARP foncier en charge de l'aménagement du futur lotissement « le Vignié » et en accord avec la municipalité a modifié le projet initial. Le nouveau projet se déroulera en deux phases au lieu d'une seule. La première phase comportera l'aménagement de 22 lots dont un réservé à la réalisation de logements sociaux. Le nombre de ces logements passant de 8 initialement prévus à 6, avec la répartition suivante : deux T2, trois T3 et un T4.

Broucassa : des terrains constructibles sont disponibles à la vente

Plusieurs terrains constructibles appartenant à la commune et localisés dans la continuité des cons-

tructions du hameau du Broucassa, restent disponibles à la vente.

Le local à usage commercial est à louer.

Suite au déménagement en novembre 2014 de la société de service informatique, le local utilisé (à côté de la boulangerie) est actuellement disponible à la location pour accueillir un nouveau commerce ou une nouvelle activité artisanale.

Pour tous renseignements s'adresser à la mairie.

Usage restreint de la salle des Fêtes

Suite au jugement du tribunal administratif de Toulouse du 25 novembre 2014, la salle des fêtes de la Commanderie sera ouverte à partir du 1^{er} février 2015 uniquement de 8h00 à 20h30, et sera utilisée exclusivement pour les usages **sans musique** suivants :

- Ecole et péri scolaire
- Club de gymnastique volontaire (adultes et enfants)
- Rencontre des membres de l'association inter-âge
- Repas de Pâques entre les habitants de la commune
- Réunions publiques organisée par la mairie
- Réunions associations de la commune
- Bureau de vote

Par ailleurs la commune va commander dans les meilleurs délais une étude pour déterminer les travaux qui restent à réaliser pour ramener les nuisances sonores au niveau conforme à celui fixé par les dispositions réglementaires, pour les utilisations avec musique. Selon la nature, l'importance et le coût des travaux, elle fera ou ne fera pas ces mises aux normes. A défaut de moyens la commune limitera l'activité de la salle à ce qui sera autorisé et à défaut la fermera sine die.

La municipalité recrute

Agent technique polyvalent en contrat avenir

Les personnes intéressées ayant le profil sont invitées à prendre contact le plus rapidement possible avec la mairie

GOUTER DE NOEL

Le jeudi 18 décembre, les élèves de l'école ont partagé le traditionnel goûter de Noël avec nos aînés à la salle de la Commanderie, en présence de monsieur le Maire.

L'après-midi a débuté avec des chants de Noël interprétés par les enfants de l'école, sous la direction des enseignants. Après avoir partagé le goûter offert par la mairie, les enfants ont remis les colis de Noël aux personnes âgées présentes. En échange ils ont reçu un petit ballotin de bonbons avant de regagner l'école.

Tous les participants ont pris plaisir à partager ce moment d'échange intergénérationnel



L' ECHO du VILLAGE

C'était Noël !

Le mercredi 10 décembre, pour préparer et fêter Noël, les enfants de l'accueil de loisirs de Poucharramet ont partagé un repas festif avec les enfants de la MJC de Rieumes. Ils ont assisté ensuite au spectacle « Contes Russes sous la neige ».

Pour le repas de Noël de l'école, ils ont réalisé les décorations de table et de la salle de restauration. Ces activités ont été réalisées sur les temps d'accueil et durant la pause méridienne.

Avec l'aide du boulanger Monsieur Soula, ils ont également confectionné les bûches de Noël.

Ce projet a été réalisé avec la collaboration des ensei-

gnantes, des assistantes maternelles et du personnel de la cantine.

Enfin, pour clôturer ce mois festif, la Maison de la Terre a offert une projection de courts métrages aux enfants dans un cadre très cosy pour terminer l'année 2014 tout en douceur...

L'équipe d'animation tient à remercier : M. Soula, le boulanger de Poucharramet, pour son accueil très chaleureux, la Maison de la Terre, et l'ensemble du personnel de l'école pour leur aide et leur participation à ces moments conviviaux.

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année.

L'équipe d'animation du Centre de Loisirs Associé à l'École de Poucharramet.



Réalisation des Bûches à la boulangerie de Poucharramet



Repas de Noël de l'école



L' Echo du PASSÉ

Un magnifique élan national

« La France sera héroïquement défendue par tous ses fils, dont rien ne brisera devant l'ennemi l'union sacrée et qui vont aujourd'hui fraternellement assemblés dans une même indignation contre l'agresseur et dans une même foi patriotique.... Car elle représente aujourd'hui une fois de plus devant l'univers la liberté, la justice et la raison. » Raymond Poincaré



Tiré des archives communales de Poucharramet le compte-rendu suivant : *Seance du 5 decembre 1914*

L'an Mil neuf Cent quatorze, le Cinq Décembre le Conseil Municipal de la Commune de Poucharramet s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session extraordinaire du mois de Décembre, sous la présidence de Monsieur Laporte adjoint au Maire.

Monsieur Sans a été élu secrétaire.

Présents : M.M. Laporte, Lavergne, Rouanne, Sens et Labatut.

Absents : les autres membres du Conseil mobilisés. (1)

M. Laporte fait part aux membres du Conseil de la crainte exprimée par les fermiers du Béziau, de ne pouvoir cette année se conformer à l'article du cahier des charges ainsi stipulé :

« Les preneurs à titre de cautionnement payeront une année d'avance » etc...

Comme cette sage mesure se trouve être sauvegardée par l'état de fortune des fermiers actuels, puisque tous sont propriétaires et que leurs biens fonciers constituent un cautionnement plus que suffisant le Conseil est unanimement d'avis de ne pas obliger cette fois seulement les fermiers de Béziau au versement d'un cautionnement. (2)

D'autre part, le Conseil Municipal ne voulant pas se contenter d'admirer le magnifique élan national qui s'efforce de diminuer dans toute la mesure du possible, les souffrances causées à nos soldats par la saison hivernale, décide de prendre 120 francs (3) sur les crédits des fêtes et de les affecter à l'achat de vêtements chauds qui seront envoyés à tous les habitants de Poucharramet qui sont sous les armes.

Ainsi fait et délibéré à Poucharramet les jours, mois et an susdits ;

Ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

L'adjoint au Maire, Laporte

Sans

Lavergne

(1) Il s'agit de MM Labernadie (Maire), Despéron, Gesta, Pézuc, Sieurac et Troye. Tous ne reviendront pas, notamment M. Despéron. D'autres ont vécu longtemps et certains d'entre nous les ont connus.

(3) La commune était, et est encore, propriétaire de parcelles dans le quartier du Béziau qu'elle donne en fermage à des agriculteurs. « L'état de fortune » de ces derniers semblait suffisant pour qu'on ne leur demande pas de caution ... mais pour cette fois seulement.

(2) 120 francs « or » de 1914 représentent environ 400 euros d'aujourd'hui, somme qui, à l'époque, ne devait pas être négligeable.

L' ECHO des ASSOCIATIONS



Restons en forme



L'association Poucharrametoise de gymnastique volontaire vous attend dans la salle de la Commanderie :

les mercredis et vendredis de 18h15 à 19h15 pour la gymnastique douce,

les mercredis et vendredis de 19h30 à 20h30 pour la gymnastique tonique,

les vendredis de 17h à 18 h pour les enfants à partir de 3 ans pour la gymnastique découverte (avec votre autorisation Sabrina ira chercher les enfants à 16h30 au CLAE)

Luttez contre la sédentarité et gagnez en souplesse, tonus musculaire, endurance, équilibre,... grâce aux différentes disciplines que Sabrina vous fera découvrir au fil des séances de pilates, stretching, fitness, step, aéro, relaxation,...

En 2015

Venez nombreux nous rejoindre avec votre bouteille d'eau et votre serviette,
le bureau vous invite à une séance gratuite !

Tarifs :

Adultes : adhésion 42€ - trimestre 41€ / Enfants adhésion 25€ - trimestre 25 € / Famille : forfaits

Contacts : 06 15 75 81 90 (Marie-françoise) - 06 08 93 85 00 (Andrée) - 06 25 92 00 34 (Sylviane)



Rejoignez le comité des fêtes



Après une mise en sommeil de quelques années, le comité des fêtes de Poucharramet redémarre.
Une réunion publique d'information , aura lieu le :

Samedi 28 février à 11h00
salle de la Commanderie

Frédéric HANOT, Philippe MORLYON et Jean-Pierre QUIBEL présenteront le nouveau projet du comité des fêtes. Cette réunion sera suivie du verre de l'amitié.

Venez nombreux

État-civil des habitants résidant à Poucharramet

Ils sont nés :

AMAD Juliette Andrée née le 15/09/2014 à Toulouse
MARCHAND Lila, Constance, Jeanne née le 22/08/2014 à Muret
MOULIER Tony, Bruno, Philippe né le 02/10/2014 à Toulouse
PROMÉ ROGES Marylou née le 24/07/2014 à Muret
RABAUD Juliette née le 13/02/2014 à Toulouse
SOULA Léna née le 30/08/2014 à Toulouse
VIGUIER Rose, Odile née le 15/07/2014 à Toulouse

Le conseil municipal adresse ses félicitations à ces familles

Ils se sont mariés :

CELATAYUD Cédric Teva Yohan et **REBELL** Gabrielle Nicole le 08/11/2014 à Poucharramet

Ils nous ont quittés :

ROUSSE Geneviève épouse **PÉBAYLE** décédée le 21/11/2014
LAPORTE Laure épouse **MACCA** décédée le 16/12/2014 à Toulouse
ROQUEBERT Marie-Rose épouse **DANGLA**, décédée le 15/01/2015
BOUTONNET André décédé le 23/01/2015 à Toulouse
DANGLA Louis décédé le 14/02/2014
BAYÈS Françoise épouse **PRAGNON** décédée le 21/02/2014 à Toulouse

Nous présentons nos condoléances aux familles des défunts

Conformément à la loi informatique et liberté, vous pouvez, si vous êtes concernés, vous ou un membre de votre famille, vous opposer à la parution dans nos colonnes d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès en le faisant savoir au service Etat-civil. Sans opposition, la publication de l'Etat-civil se fera systématiquement

Internet : le haut-débit arrive à Poucharramet



A partir du 1^{er} juillet 2015, 80 % des habitants de la commune auront accès au haut-débit (jusqu'à 20 Mo). Actuellement la mairie est en relation avec la société Orange, pour l'installation d'un central téléphonique sur notre commune. Ce nouveau central devrait être opérationnel vers le milieu de l'année 2015. Il sera installé au pied de l'escalier de la croix.

A partir du site internet : www.eligibilite-adsl.com, il est possible de savoir si votre ligne de téléphone sera migrée vers ce nouveau central

Besoin d'un médecin de garde composez le 3966 :



Le 39 66 , un nouveau numéro pour contacter un médecin de garde la nuit (à partir de 20h), le week-end et les jours fériés partout en Midi-Pyrénées.

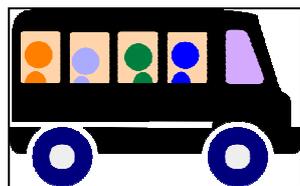
Pour les patients, le bon réflexe est toujours de téléphoner avant de se déplacer.

La réponse médicale aux appels téléphoniques au **39 66**, est assurée dans chaque département par des médecins généralistes libéraux, en coordination avec les médecins urgentistes du SAMU (Centre 15).

Les usagers du système de santé en Midi-Pyrénées peuvent désormais composer un nouveau numéro, le **39 66** pour trouver un médecin à leur écoute quand les cabinets médicaux sont fermés (le soir à partir de 20h, la nuit, le week-end et les jours fériés).

Ce dispositif est complémentaire du 15, le numéro dédié à toutes les urgences vitales

Transport en commun : une nouvelle ligne de bus



Depuis le mois de septembre, le conseil général a mis en service une nouvelle ligne de bus express (ligne n°5) au départ de Rieumes vers Toulouse. Cette ligne offre le ma-

tin 4 départs cadencés toute les 30 minutes de 5h45 à 7h15. Elle dessert les communes de Sainte-Foy-de-Peyrolières, Saint-Lys, Fontenilles, Leguevin, et Toulouse.

Cette nouvelle ligne vient en complément des lignes déjà existantes, dont la ligne n°63 qui dessert la commune de Poucharramet

Pluies de janvier 2014 l'arrêté de calamité agricole est en vigueur

L'arrête reconnaissant le caractère de calamité agricole aux dommages subis par les agriculteurs de la Haute-Garonne suite aux pluies et inondations de janvier 2014 est en vigueur depuis le 24 octobre 2014.

Les agriculteurs concernés par cet arrêté peuvent prendre contact avec la DDT de Haute-Garonne.

Contact : Laurent COLLET – tél. : 05 61 10 60 41

E-mail : laurent.collet@haute-garonne.gouv.fr

Inscription en mairie des personnes âgées et des personnes handicapées



Afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires, les personnes âgées et les personnes handicapées qui en font la demande peuvent être inscrites dans un registre en mairie (identité, âge, adresse). Ces données sont notamment utilisées par

les services susmentionnés pour organiser un contact périodique avec les personnes répertoriées lorsque le plan d'alerte et d'urgence prévu face à un risque exceptionnel est mis en œuvre. Cette inscription est conforme à [l'article L. 116-3](#) du code de l'action sociale et des familles

65 ans et +, voyager moins cher en Haute-Garonne



L'adhésion de la Commune au Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées permet à l'ensemble des personnes de plus de 65 ans, résidant en Haute-Garonne, de voyager à tarif réduit dans le département.

Les transports concernés dans la limite du département sont :

- le réseau routier de cars régionaux
- les trains régionaux

La réduction sur présentation de la carte est de 35%.

Pour obtenir la carte de circulation, présentez-vous à la mairie muni d'une photo et d'une pièce d'identité. Cette carte coûte annuellement 2.50 €.

Un fond sonore enrichi

En ce début d'année, nous sommes heureux de vous annoncer que très prochainement le fond sonore de la Médiathèque va s'enrichir des prêts de la Médiathèque Départementale afin de vous offrir un plus large choix de CD et DVD.

La médiathèque Départementale a formé l'une de nos actives bénévoles pour trier, classer et vous proposer un large choix de documents sonores, dans les semaines à venir nous allons faire un peu de place et de réorganisation à la Médiathèque, nous allons sélectionner ce nouveau fond et dès que nous serons prêts vous serez invités à nous rendre visite .

En attendant, la Médiathèque vous propose toujours sa large gamme de documents dans laquelle nous avons fait une petite sélection à votre attention :



Toujours des romans policiers, avec deux écrivaines célèbres
PD James qui vient de nous quitter et Donna Leon



Une sélection de romans de Patrick Modiano
Prix Nobel de Littérature 2014



Des livres CD pour apprendre à reconnaître
les musiques et les instruments

Bernadette C. , Béatrice, Evelyne, Anne Marie, Geneviève, Bernadette D.M. sont toujours là pour vous accueillir :

Mercredi de 14h à 16h

Samedi de 10h30 à 12h30

L'équipe de la Médiathèque

L' AGENDA

Maison de la Terre : www.lamaisondelaterre.fr Tel : 05 62 20 01 76

Horaires d'ouvertures : Vendredi de 17h00 à 23h et à partir de 17h00 les soirs de manifestations

14 février	20h00	Concert chanson Française	LUCIEN LA MOVAIZ'GRAINE
20 février	20h00	IRISH WEEK-END	Session irlandaise & expo d'instruments
27 février	20h00	concours de gâteau au chocolat	

Amicale Inter-Ages

24 février	loto à la Maison de la Terre (14h30)
28 février	sortie au restaurant Le Repos du Chasseur, à St Clar (12h30)
11 mars	sortie au cabaret-restaurant Le REX, à Muret
24 mars	loto à la Maison de la Terre (14h30)
18 avril	théâtre à la Maison de la Terre
25 avril	restaurant (lieu à définir)
28 avril	loto à la Maison de la Terre (14h30)